
Penser l'ESS : de nouvelles perspectives meso ?

Un dialogue universitaire France-Québec entre Nadine Richez-Battesti et
Marie-Claire Malo

*Thinking the Social and Solidarity Economy : New Meso Perspectives ? A France-
Quebec Academic Dialogue Between Nadine Richez-Battesti and Marie-Claire
Malo*



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/29937>

DOI : 10.4000/15nai

ISSN : 1710-7377

Éditeur

Université du Québec à Montréal

Référence électronique

« Penser l'ESS : de nouvelles perspectives meso ? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 74 | 2026, mis en ligne le 06 février 2026, consulté le 12 février 2026. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/29937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/15nai>

Ce document a été généré automatiquement le 12 février 2026.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Penser l'ESS : de nouvelles perspectives meso ?

Un dialogue universitaire France-Quebec entre Nadine Richez-Battesti et Marie-Claire Malo

Thinking the Social and Solidarity Economy : New Meso Perspectives ? A France-Quebec Academic Dialogue Between Nadine Richez-Battesti and Marie-Claire Malo



Marie-Claire Malo

- 1 Marie-Claire Malo est professeure honoraire de HEC Montréal (département de management) et membre émérite du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Son approche de l'ÉSS tient à la combinaison de notions classiques, comme la force mobilisatrice d'un projet utopique, et d'outils pratiques tel le modèle de la cohérence stratégique appliqué aux associations, coopératives et mutuelles. Sa trajectoire, valorisant la coproduction, est documentée dans PortailCoop et dans un fonds d'archives.



Nadine Richez-Battesti

- 2 Nadine Richez-Battesti, docteure en sciences économiques, est enseignante-chercheuse à Aix-Marseille Université où elle codirige un master en Économie sociale et solidaire. Elle est rattachée au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST-Cnrs) et membre de deux réseaux de recherche internationaux (CIRIEC, EMES). Ses recherches actuelles portent sur les transformations des organisations de l'ESS et les tensions qui les caractérisent avec un intérêt particulier pour l'innovation sociale, les coopérations territoriales et les enjeux de gouvernance dans le cadre d'une approche néo-institutionnaliste en France et à l'échelle européenne.

<https://cv.hal.science/nadine-richez-battesti>

<https://lest.fr/fr/equipe/recherche/nadine-richez-battesti>

Cet entretien croisé, réalisé le 2 juillet 2025 par Justine Ballon (professeure, HEC Montréal) et Sylvain Celle (maître de conférences, université Lyon 2), prend la forme d'un dialogue France-Québec, entre Nadine Richez-Battesti (maîtresse de conférences, Aix-Marseille Université) et Marie-Claire Malo (professeure honoraire, HEC Montréal), autour de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) comme champ de recherche. Depuis plusieurs décennies, Marie-Claire et Nadine participent à construire et consolider la recherche francophone en ÉSS. Revenir

sur leurs trajectoires permet de comprendre l'ancrage de deux écosystèmes de recherche et d'économie sociale au Québec et en France au prisme de deux disciplines, la gestion et l'économie. Identifier la construction de leurs approches théoriques met en lumière l'importance des dialogues scientifiques France-Québec dans la conceptualisation de l'ÉSS en France et au Québec. On voit aussi le rôle central qu'ont joué à la fois l'enseignement et les acteurs et actrices de terrain dans la recherche en ÉSS. Découvrir ces deux expériences donne à voir les origines plurielles de l'approche méso de l'ÉSS, ses apports analytiques et pratiques, ainsi que les enjeux qu'elle soulève aujourd'hui.

Interventions économiques : Ce numéro spécial propose une réflexion autour de l'approche théorique de la méso pour renouveler notre compréhension de l'économie sociale et solidaire (ÉSS) dans sa capacité à instituer une autre régulation porteuse de transformation sociale de l'économie capitaliste dominante. Pour commencer, afin que nous puissions comprendre d'où vous parlez et situer votre parcours intellectuel vers l'ÉSS et la méso : pourriez-vous nous raconter comment vous en êtes venu à travailler avec l'ÉSS ?

Nadine Richez-Battesti : Merci de nous donner cette occasion de dialoguer avec Marie-Claire. Ma première rencontre avec l'économie sociale, c'est à la fin de ma maîtrise (master 1 en France aujourd'hui). Je faisais un stage pour recenser des oliviers en Corse, pendant lequel j'ai créé une coopérative d'huile d'olive. Je découvre alors la coopération agricole et je continue mes études avec un diplôme d'études approfondi en économie internationale (ou DEA, équivalent actuel master 2) et un DESS (plus professionnalisé) en aménagement du territoire.

Ma deuxième rencontre intervient au début de mon doctorat (1985/1986) lorsque je commence à travailler avec l'un des trois collèges coopératifs, qui dispense des formations, tout au long de la vie, en travail social. Présidé par Maurice Parodi¹, le Collège Coopératif Provence-Alpes-Méditerranée s'inspire des travaux d'Henri Desroche² sur la recherche-action. À ce moment, Maurice s'intéresse à l'Université coopérative internationale (UCI). Il déploie des travaux sur l'économie sociale. Et il nous parle souvent du Québec³. J'ai cheminé pendant dix ans avec le Collège où je dirige des formations de travail social, enseigne et guide des mémoires : c'est principalement autour du travail social, mais avec une entrée d'économie sociale et une méthodologie de recherche-action pragmatique. À l'époque, je ne mesure pas encore combien ce parcours allait marquer à la fois ma trajectoire de recherche, ma manière d'enseigner, mon intérêt pour la formation continue, ma façon de concevoir les savoirs des individus que j'ai en face de moi -non uniquement à travers leurs diplômes- mais à travers ce qu'ils portent, ce qu'ils font, leurs pratiques.

Pendant tout ce temps, je suis membre d'un laboratoire d'économie internationale où je réalise une thèse sur l'Europe sociale⁴. Je m'intéresse particulièrement aux questions de protection sociale, et de fait aux mutuelles. Ce qui m'amène à développer des liens avec la mutualité en France et en Europe, notamment en Belgique. Et là, c'est ma troisième rencontre avec l'économie sociale, qui se fait par une entrée sur les questions sociales et de solidarité. Je mets en évidence que finalement - on retrouve quelque part ici les travaux de Karl Polanyi, moins connus à l'époque - la construction de la solidarité peut se faire par le marché, par l'État, mais aussi par les acteurs sociaux, la société civile, les mouvements sociaux, la réciprocité, etc., donc les syndicats, les mutuelles. Ce travail va être marquant pour la suite de mes propres recherches. Voilà les trois fils qui m'ont conduit à l'économie sociale.

Ensuite, quand j'obtiens un poste à Lille (1991), j'entretiens des liens avec des équipes de recherche de l'Université Libre de Bruxelles, ainsi que des groupes de travail de la Commission européenne, dont les activités portent sur l'Europe sociale⁵, puis sur l'économie sociale avec notamment l'Université de Liège et le CIRIEC international⁶ et ses partenariats avec le Québec. Ainsi, mes recherches vont s'orienter de façon croissante vers l'économie sociale. En France, j'intègre le comité de rédaction de la RECMA, seule revue francophone de l'économie sociale⁷. Je collabore avec différents groupes de travail me permettant d'échanger avec Claude Vienney⁸, Jean-François Draperi⁹, Edith Archambault¹⁰, Nicole Alix¹¹, Bernard Enjolras¹². Je développe aussi des collaborations très étroites avec la banque le Crédit Mutuel Méditerranéen dans le sud de la France, notamment avec son président de l'époque. Il nous sollicite avec Ariel Mendez¹³ pour mettre en perspective leurs 20 ans. Je travaille ensuite avec le Crédit Coopératif, le Crédit Agricole, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne. Une partie de mes recherches portent alors avec Patrick Gianfaldoni¹⁴ sur les banques coopératives et leur gouvernance¹⁵, ce qui m'amène à faire le lien avec le territoire. Au fond, cette orientation de mes recherches vers l'économie sociale n'est pas un processus construit. Il est le fruit de rencontres, d'opportunités et d'engagement.

Et puis, je reviens à Aix-Marseille en 1995 au sein du Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail¹⁶ (LEST) et de la faculté d'économie et de gestion au sein de laquelle je pilote une maîtrise en développement social. Dans le prolongement, je crée un master d'économie sociale en 2001. À l'époque, c'était un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisé (DESS). Et dans la foulée à l'initiative des collègues de Valenciennes, nous fondons en 2000 le Réseau Inter Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire (RIUESS)¹⁷. Parmi les rencontres marquantes, au-delà de Maurice Parodi, c'est celle de Danièle Demoustier¹⁸, qui m'a permis de rencontrer Marie-Claire¹⁹, mais aussi Benoît Lévesque²⁰, Marie Bouchard²¹, Jean-Marc Fontan²². Depuis Grenoble, Danièle Demoustier a été une figure marquante du réseau de l'économie sociale et tout particulièrement dans l'Est de la France où elle contribue à mettre en lien et soutenir les formations à l'ESS et à faire dialoguer les différentes recherches sur l'économie sociale. C'était dans un contexte du début des années 2000 où Daniel Rault à la Délégation interministérielle à l'économie sociale avait successivement organisé deux appels à projets qui ont contribué à donner un vrai élan à la recherche²³. Danièle déployait des pratiques de recherche-action, très en lien avec les savoirs expérientiels, en accompagnement des organisations. En même temps, elle s'appuyait sur une solide grille de lecture théorique, qui, inspirée de la théorie de la régulation, constituait une première approche de la méso, même si ce n'était pas encore formalisé, à l'instar de ce que fait aujourd'hui Thomas Lamarche²⁴.

IE : Et toi, Marie-Claire, comment en es-tu venue à travailler sur l'ESS ?

Marie-Claire Malo : Comme Nadine, je commence par m'intéresser aux coopératives. C'est à une époque marquée, au Québec, par le mouvement souverainiste et l'élan autogestionnaire²⁵. Je suis dans la dernière année du BAA (licence en France) à HEC Montréal quand je découvre la spécificité de l'organisation coopérative dans le cours « Coopération » de l'économiste François-Albert Angers²⁶. Je suis séduite par la propriété démocratique des coopératives et leur capacité à développer le Québec. Ayant milité dans les associations étudiantes dès le collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP), je suis déjà sensible à la dimension collective. Une dimension

alors absente des cours de gestion où l'on étudie surtout de grandes entreprises étatsuniennes et quelques petites et moyennes entreprises.

À l'automne 1972, Denis et Georges Dionne, respectivement présidents de la Coop HEC et de l'association étudiante du BAA (AEHEC), promeuvent un projet de formation en gestion des coopératives au premier cycle. Cela mène à l'organisation d'une semaine sur la coopération, un colloque en gestion des coopératives et une demande officielle à la direction de l'École des HEC pour créer une chaire en gestion des coopératives. Notons qu'une chaire de la coopération existe déjà à l'Université de Sherbrooke, en économie.

L'accueil favorable de l'École, amène la création du comité sur la formation en gestion des coopératives pour explorer la faisabilité du projet. Ses membres viennent de tous les départements et le sociologue Delmas Lévesque²⁷ le coordonne. Benoit Tremblay, alors stagiaire d'enseignement en sociologie, est très engagé dans le projet ; il jouera des rôles déterminants²⁸. En mai 1973, je suis recrutée au nouveau poste de stagiaire de recherche en gestion des coopératives²⁹, et je deviens secrétaire du comité. Par ailleurs, très tôt je collabore avec Michelle Rhéaume-Champagne, bibliothécaire professionnelle nommée responsable du développement de la collection sur les coopératives à la bibliothèque HEC.

Finalement, le comité sur la formation en gestion des coopératives propose la création d'un centre, vu comme plus collectif qu'une chaire. Delmas Lévesque dira que c'était une affaire d'humus³⁰, dans la tradition des penseurs québécois Minville³¹, Barbeau³² et Angers. En 1975, avec l'appui du Centre de perfectionnement en administration, se tient le Séminaire du directeur sur le thème « coopératives et développement ». Il marque la création du Centre de gestion des coopératives, aujourd'hui l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène-Desjardins (IICADD)³³.

Successivement Benoit Tremblay et moi sommes invités à rejoindre les rangs du corps professoral, et ce, dès nos études de troisième cycle, grâce au programme de recrutement de l'époque. Encouragés par Angers, nous choisissons le Collège coopératif de Paris, fondé par le sociologue Henri Desroche. Benoit y arrive en 1974, et moi en 1976. L'économiste Claude Vienney fait partie de l'équipe d'enseignants au Collège.

En 1975, Desroche livre, à HEC Montréal, sa très pédagogique conférence sur la gestion des coopératives³⁴. Mais c'est surtout Vienney qui fréquente le Centre de gestion des coopératives. Son influence est déterminante sur nos thèses et nos travaux. Et le compagnonnage commence très tôt. Avant même la fin de nos thèses, Benoit et moi sommes impliqués dans la préparation du colloque *Stratégie et organisation de l'entreprise coopérative*³⁵ qui se tiendra à HEC, sous la responsabilité de Claude Vienney et Jean-Guy Desforges³⁶, alors directeur du Centre de gestion des coopératives. Nous faisons une tournée auprès de gestionnaires coopératifs et mutualistes en France, et aussi en Belgique.

Le Centre de gestion des coopératives se donne pour mission de documenter chaque secteur, écrire des cas, formuler des thématiques et capter l'expérience coopérative québécoise au travers des histoires de vie notamment (grâce aux entrevues réalisées par Jean-Louis Martel). Pendant plus de deux décennies j'y participe comme en témoignent les nombreux cahiers réalisés par mon équipe de recherche. Plusieurs

membres de cette équipe sont actifs au sein du mouvement coopératif lui-même, comme Marie Bouchard et André Poulin, en habitation. Enfin, pour un mandat, celui de 1985-1988, j'assume la direction du Centre.

Au milieu des années 1990, je rejoins le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), à l'invitation de Benoît Lévesque. Né comme groupe, en 1986, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ce centre pionnier en innovation sociale, travaille dans une perspective de transformation sociale, par la démocratisation³⁷. Je participe à l'axe économie sociale, devenu l'axe des organisations sociales et collectives. Au début des années 2000, le CRISES devient un regroupement stratégique renforçant le lien avec ses différents pôles universitaires. C'est l'occasion de créer officiellement le CRISES-HEC qui fonctionne depuis quelques années sans reconnaissance interne. Je coordonne ce pôle d'abord seule, puis en duo jusqu'à mon départ à la retraite en 2008. Je reste associée au CRISES, maintenant comme membre émérite. Une partie de mes travaux se trouve dans ses cahiers, dont ceux réalisés par les étudiants et étudiantes membres du groupe de recherche sur le commerce équitable.

En parallèle à mon implication dans ces centres, je contribue au réseau du CIRIEC. Je participe au volet coopératives de consommation des recherches sectorielles du projet conjoint CIRIEC-Canada et Banque de travail interuniversitaire³⁸ (BTI) copiloté par Jean-Guy Desforges et Claude Vienney. Comme directrice de la revue *Coopératives et Développement*, j'amène la création du poste de rédacteur, et je fonctionne ensuite en duo avec Benoît Lévesque. Plus tard, j'obtiens de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS)³⁹, la création de la section Études coopératives. Et, dans les années 1990, avec Louis Jolin⁴⁰, nous créons et coordonnons le groupe de travail sur l'évolution du statut juridique des associations.

Au CIRIEC-international, j'écris avec Benoît Lévesque, le chapitre « L'économie sociale au Québec, une notion importante, mais une réalité méconnue »⁴¹ dans le livre du groupe de travail sur *L'économie sociale/The Third Sector*, coordonné par les professeurs Jacques Defourny⁴² et José Luis Monzon⁴³, respectivement du CIRIEC-Belgique et du CIRIEC-Espagne. En 2000, je préside le comité organisateur du premier congrès du CIRIEC international hors Europe à Montréal⁴⁴. Je promeus la création de deux nouvelles sections : au Venezuela et au Brésil. Je contribue aussi à la revue du CIRIEC international, les *Annales de l'économie publique, sociale et coopératives*.

En France, la RECMA facilite aussi le rayonnement de travaux québécois. Grâce à Vienney, j'y publie un premier article, une synthèse de ma thèse sur la trajectoire des coopératives de consommation. Plus tard, avec André Chomel⁴⁵, je co-réalise un entretien avec Claude Vienney⁴⁶. Il faut dire que j'avais déjà interviewé Vienney sur sa socio-économie des organisations coopératives⁴⁷.

Devenue professeure honoraire, retraitée de HEC, je reste affiliée au CRISES et je rejoins aussi le comité scientifique du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ), dont une partie des travaux portent sur l'ÉSS. Enfin, à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du Centre de gestion des coopératives devenu l'IICADD, je m'y retrouve à nouveau, pour le développement de la Collection HEC et les coopératives, dans PortailCoop.

En terminant, c'est aussi par la pédagogie que je m'engage coopérativement. D'abord en développant avec mon équipe, des cas pour mes rares cours de spécialisation

offerts à HEC. Puis en accompagnant nombre d'étudiants et étudiantes dans la réalisation de mémoires et de thèses. Mais aussi en enseignant en France, lors de séjours intensifs. D'abord à Le Mans, à l'Institut Charles-Gide, à l'invitation de Serge Koulytchizky⁴⁸ puis de France Huntzinger⁴⁹. Ensuite à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Grenoble dans le programme de Danièle Demoustier. C'est Danièle qui m'amène à former ses cohortes étudiantes au modèle stratégique classique, sachant que je connaissais l'ÉSS et que je pourrais l'adapter. Comme ses étudiants et étudiantes ont un fort ancrage dans le milieu associatif, coopératif ou mutualiste, je peux faire évoluer la classe, qui a une taille propice, vers une forme d'atelier productif en stratégie. C'est ainsi que je concilie ce qui avait trop longtemps été en dichotomie : mon champ de recherche, l'ÉSS, et mon champ d'enseignement, le management stratégique⁵⁰.

Nadine Richez-Battesti : Je suis impressionnée par ton parcours et ta contribution au développement de la recherche en ESS. J'identifie dans tes propos toute l'importance du croisement des idées entre la France et le Québec. J'ai aussi de mon côté participé à des travaux du CIRIEC international qui, avec les CIRIEC nationaux, ont contribué à opérer ce dialogue international sur l'économie sociale et notamment permis la réalisation de premiers travaux comparatifs. Ils ont joué un rôle extrêmement important dans les rencontres de chercheurs et de chercheuses à l'échelle internationale, et dans des collaborations internationales qui se sont progressivement mises en place. Je voudrais aussi rappeler le dispositif, qu'on avait utilisé un temps : les entretiens Jacques Cartier⁵¹. Ils permettaient des échanges franco-québécois, en finançant des déplacements. Comme c'était à Lyon à proximité de Grenoble, Danièle Demoustier y avait joué un rôle moteur en partenariat avec le CIRIEC. C'est comme ça que je t'ai rencontré Marie-Claire. Il y a eu au moins deux ou trois rencontres dédiées à des questions d'ÉSS. Ces dispositifs à l'échelle internationale - tant le CIRIEC, que les entretiens Jacques Cartier - ont été moteurs pour favoriser les rencontres franco-québécoises. Puis le réseau (EMergence de l'Entreprise Sociale en Europe (EMES)⁵² s'est développé, renouvelant ainsi les échanges à l'échelle internationale autour de l'entreprise sociale, tandis que l'Alliance coopérative internationale (ACI) privilégie une approche centrée sur les coopératives.

IE : Vos propos permettent de mieux comprendre comment on en vient à l'économie sociale individuellement, mais aussi comment s'est façonnée la construction d'une catégorie d'analyse - l'économie sociale - à travers différents réseaux scientifiques, nationaux et internationaux. On identifie des universités (Grenoble, HEC Montréal, UQAM, etc.) et des centres de recherches (CRISES, CIRIEC, etc.) qui ont (eu) un rôle clé, mais aussi des chercheuses et des chercheurs (Desroche, Vienney, Defourny, Demoustier notamment) qui ont contribué de façon significative à ces recherches. L'économie sociale s'est aussi construite autour d'amitiés, d'opportunités de financement, des questionnements et des enjeux similaires en France et au Québec notamment. Maintenant, quelles sont les approches théoriques, les cadres d'analyse que vous privilégiez pour étudier et comprendre l'ESS ?

Nadine Richez-Battesti : Je suis économiste et l'économie sociale n'a longtemps eu que peu de reconnaissance dans cette discipline. C'est à travers la théorie des organisations et particulièrement l'approche néo-institutionnaliste que je trouve des outils d'analyse et une première grille de lecture. À l'époque, mes travaux portent sur l'isomorphisme - concept déjà mobilisé par Bernard Enjolras⁵³ - en dialogue avec les sciences de gestion. Plus précisément j'ai cherché à articuler théorie néo-

institutionnaliste et théorie de l'action collective. Les organisations de l'ESS seraient-elles vouées à disparaître en lien aux pressions de leur environnement ? Quels sont les ressorts de leur différenciation durable ? Quels dispositifs la soutiennent ? J'ai particulièrement mis l'accent sur les processus d'innovation sociale⁵⁴ avec Delphine Vallade⁵⁵ et Éric Bidet⁵⁶, sur les enjeux d'une gouvernance partagée et des espaces dédiés aux controverses avec Francesca Petrella⁵⁷ et sur les outils de gestion du sens, ainsi que l'avait formulé François Rousseau⁵⁸, comme espace de mise en débat et de construction d'alternatives à l'isomorphisme⁵⁹.

Dans un second temps, j'ai mobilisé le cadre analytique des tensions et des paradoxes, pour montrer avec Francesca Petrella, Ariel Mendez et Mathilde Gouteux⁶⁰ que les tensions qui traversent les organisations de l'ESS sont au cœur de leur émergence et de leur développement⁶¹. Loin de tenter de les faire disparaître, il est au contraire central de les accepter et de les considérer comme une des spécificités de ces organisations et un levier de leur adaptation.

J'ai enfin analysé les formes d'encastrement des organisations dans leur territoire en croisant les approches en termes de proximité et la théorie de l'acteur réseau. J'ai notamment pointé l'importance de l'intermédiation territoriale déployée par des acteurs de l'ESS dans le cadre de travaux⁶² menés avec Xavier Itçaina⁶³, Danièle Demoustier, Céline Bourbousson⁶⁴, Julien Maisonnasse⁶⁵, ainsi que Romain Slitine⁶⁶ et Didier Chabaud⁶⁷.

En complément, j'ai enfin été amené à travailler sur la question des données chiffrées en ESS et des enjeux de périmètre et de mesure, m'inspirant des travaux de Marie Bouchard, dans le cadre de la coprésidence de l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES)⁶⁸ avec Éric Bidet. Ces travaux se sont déployés dans le cadre d'approches principalement qualitatives et pragmatistes.

En synthèse, j'opère ainsi progressivement un déplacement de mon cadre d'analyse de l'isomorphisme - observant le triptyque banalisation-institutionnalisation-innovation - vers l'analyse des tensions et des paradoxes d'une part, et vers les questions de territoire et de régulation en lien avec mes échanges avec Danièle Demoustier⁶⁹ d'autre part. Je tâtonne alors doucement autour des questions du méso sans en avoir vraiment conscience.

IE : Dans cette trajectoire-là, comment en es-tu venue à découvrir la théorie de la régulation ?

Nadine Richez-Battesti : Cela se fait en 2 temps. Premièrement, la théorie de la régulation, je la découvre étudiante en licence, en 1981-82. Dans le cadre du cours d'économie industrielle, Bernard Guillon nous présentait la Théorie de la Régulation au sens de Robert Boyer⁷⁰. C'est assez marquant pour moi. Ça mettait du sens à mes réflexions personnelles de jeune étudiante. Ça fait écho aussi ultérieurement à ce qui se faisait au Centre d'Economie et de Finances Internationales (mon laboratoire pour ma thèse) autour de la notion d'espace social du travail et au Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail (LEST), dont j'ai ensuite fait partie, autour de l'analyse sociétale. Mais la théorie de la régulation était très macro. J'avais du mal à transposer cette dimension macro à quelque chose qui correspond au secteur ou à des dynamiques d'action collective enchâssées dans les territoires, comme l'économie sociale. En plus, dans la théorie de la régulation, une des limites pour moi, c'est qu'il y a la forme institutionnelle de l'État, celle de la concurrence, mais il manque la forme

qui correspondrait à l'économie sociale en tant que telle. Il manquait cette troisième voie entre l'État et le marché. À ce moment-là, je ne suis pas encore capable d'intégrer cela dans une analyse, mais je perçois qu'il y a une grille de lecture intéressante.

Puis, je rencontre Thomas Lamarche, spécialiste de la théorie de la régulation, et Catherine Bodet⁷¹, dans un séminaire de Coopaname⁷², il y a une quinzaine d'années, qui va déboucher sur des coopérations ultérieures. À l'époque, seule Danièle Demoustier s'est emparée de la théorie de la régulation pour l'appliquer à l'histoire des dynamiques productives en ESS et pose les fondements d'une approche régulationniste de l'économie sociale⁷³. Ça, je le dis maintenant. Lorsque je lis son article, je me dis « waouh, c'est passionnant », mais je n'arrive pas à m'en saisir pleinement pour penser l'économie sociale. Il faut attendre quelques colloques, quelques projets de recherche non aboutis, pour finalement déboucher sur l'aventure au long cours de ce petit groupe de travail Théorie de la Régulation et Coopérative. À partir de 2016 s'y croisent universitaires, praticiens et praticiennes, jeunes chercheurs et chercheurs confirmés et particulièrement les discussions de vos travaux, Justine et Sylvain, puis ceux de Clotilde Grassart⁷⁴ pour nourrir cet engagement vers la théorie de la régulation et l'approche méso.

Finalement, c'est la théorie des organisations qui m'amène progressivement à ancrer mon analyse des coopératives, de secteurs et de territoires et ouvre une voie vers un cadre méso et régulationniste, au sein duquel la dialectique uniformisation-spécification joue un rôle central. Et ce sont ces rencontres inspirantes et les cheminements qu'elles favorisent, notamment avec les étudiants et les étudiantes et plus largement d'autres chercheurs et chercheuses, qui contribuent au renouvellement de mes perspectives analytiques.

IE : Il est intéressant de voir ton cheminement théorique vers une analyse méso de l'économie sociale, au fil d'enseignements, de rencontres avec des organisations, des chercheurs et des chercheuses ou encore de lectures. Ce cheminement intellectuel passe par des intuitions, ensuite approfondies, et une lecture théorique qui se construit sur un temps long. Et toi, Marie-Claire ? Quelle a été ta trajectoire sur le plan théorique pour étudier l'ESS ? Quelles sont les approches que tu mobilises pour étudier et comprendre l'ESS ?

Marie-Claire Malo : Ma trajectoire théorique reflète les différents milieux dans lesquels j'ai évolué et les influences qui ont marqué mon parcours. J'ai commencé avec l'approche de François-Albert Angers, décrite dans les tomes 1 et 2 de son livre *La coopération : de la réalité à la théorie économique*, qui prolongeait son cours « Coopération ». À sa demande, j'ai corédigé mon premier article, pour la revue *L'Action nationale*, sur le mouvement coopératif québécois et son avenir.

Ensuite, la multidisciplinarité caractérisait le diplôme en sciences sociales du développement coopératif, de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHES). Mon passage au Collège coopératif m'a donc permis d'explorer la sociologie de la coopération (*Le Projet coopératif*⁷⁵) et de l'utopie (*La Société festive*⁷⁶), deux ouvrages d'Henri Desroche. Puis de m'imprégner de la *Socio-économie des organisations coopératives*⁷⁷, et plus tard de *L'économie sociale*, deux livres de Claude Vienney. Sans compter l'œuvre de Fauquet⁷⁸. J'y ai ajouté Paul Ricoeur : *L'idéologie et l'utopie*⁷⁹.

Au CRISES, sous l'influence de ses fondateurs, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque, j'ai découvert l'importance des acteurs sociaux, des mouvements sociaux, des rapports sociaux, ainsi que des dimensions institutionnelle et organisationnelle. Avec Benoît,

nous avons analysé le Mouvement Desjardins, notamment la dimension institutionnelle, tandis qu'avec Martine Vézina⁸⁰, nous nous sommes concentrées sur la dimension organisationnelle⁸¹. J'ai également intégré la typologie État – Marché – Société civile, diffusée par Marguerite Mendell⁸² de l'Institut Polanyi, et Jean-Louis Laville du CRIDA, le Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie.

J'ai aussi mobilisé des approches en gestion. Au MBA, le cours de théorie des organisations de Francine Séguin⁸³ m'a introduit aux notions de système ouvert ou fermé, groupe, organisation et institution. À l'University of California, Los Angeles (UCLA), lors d'études libres, j'ai appris davantage sur le design organisationnel, la stratégie et la structure et j'ai découvert les *Non-profit Organizations*. Plus tard, je mobiliserai l'approche des configurations organisationnelles de Mintzberg, en distinguant cependant, celles de la gouvernance, ou gouverne, et de la gestion⁸⁴. Et j'adopterai de plus en plus le modèle de la cohérence stratégique, ayant d'ailleurs co-écrit un manuel sur celui-ci⁸⁵. Ma leçon inaugurale sur *La coopération et l'économie sociale*, en contient une adaptation⁸⁶. De même que le cahier sur la gestion stratégique des organisations de la société civile⁸⁷, réalisé avec Luc Audebrand⁸⁸ et Annie Camus⁸⁹. Notons que c'est grâce à Luc Audebrand qu'avec Martine Vézina, nous avons mis en lumière une « école de Montréal » de la gestion des coopératives autour des tensions⁹⁰.

Enfin, le champ et les notions ont évolué. Desroche avait proposé un catalogue des composantes certaines et incertaines de l'économie sociale, un travail inspirant sur les interfaces – toujours pertinent aujourd'hui avec la question des entreprises sociales. Vienney élargira sa socio-économie des organisations coopératives aux associations gestionnaires. Jacques Defourny, influencé par l'approche anglo-saxonne, ajoutera l'entreprise sociale. Jean-Louis Laville développera l'économie solidaire, en revalorisant tout ce qui était non institutionnel, en donnant une place encore trop marginalisée à l'associatif au sein de « l'autre économie ». Benoît Lévesque et moi parlerons d'ancienne économie sociale et de nouvelle économie sociale, une tension entre l'institué et l'instituant. Et Danièle Demoustier marquera un tournant avec la notion d'économie sociale et solidaire. En s'intéressant à toutes ses identités, à tous ses projets, on peut avancer qu'elle réussit alors une utile réconciliation entre le sociopolitique et le socioéconomique.

Nadine Richez-Battesti : Oui, je partage le rôle pivot qu'a joué Danièle quant à l'ESS et au-delà je considère que son héritage est sous-estimé en France. Peut-être parce qu'elle était moins grand public que ce que peut l'être Jean-Louis Laville ou même à l'époque Jean-François Draperi. Peut-être aussi parce que c'était une femme. Elle avait pourtant une vraie puissance analytique et une dimension visionnaire dans ses analyses étayée par une remarquable connaissance du terrain. Son rôle a effectivement été central dans sa capacité à articuler l'économie sociale et l'économie solidaire. Un élément complémentaire de ses recherches en ESS repose sur une conceptualisation ancrée dans les pratiques, dans l'enquête.

C'est aussi ce qui m'a fascinée quand j'ai découvert les premières recherches sur l'économie sociale au Québec : ces compagnonnages entre acteurs, actrices de terrain et théoriciens, théoriciennes, et ces fameux chantiers Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC) autour de la recherche. Ça nous faisait rêver en

France... Combien on en a parlé des chantiers ARUC... Combien on a essayé de s'en inspirer en France... Cet aller-retour théorie-pratique permanent me semble être une exigence aussi de ce qu'on appelle en France les théories hétérodoxes, en économie et en gestion. Il y a cette interrogation permanente, d'une part, des praticiens et des praticiennes qui se demandent comment donner un sens plus grand d'une autre nature à ce qu'ils font, et d'autre part, des théoriciens et des théoriciennes, qui se demandent comment ancrer leurs recherches dans des pratiques. C'est pour ça qu'au début j'évoquais la référence à la recherche-action. Mais il me semble que ce qui a beaucoup marqué les recherches scientifiques dans le champ de l'économie sociale en France, c'est ce qu'on pouvait voir au Québec. C'est ce côté recherche appliquée avec l'importance du caractère empirique, que ce soit par la connaissance actuelle ou par le travail sur les archives, avec d'autres techniques, mais toujours dans des recherches très ancrées sur le terrain. Il y avait aussi une ambition utopique - c'est là où l'on retrouve Desroche - de transformation sociale, qui donnait envie de se dépasser aussi, qui, quelque part, était porteuse d'alternatives, mais pas d'alternatives complètement déconnectées des réalités, mais bien d'alternatives très ancrées dans les pratiques.

IE : D'ailleurs, c'est une tradition qui façonne l'économie sociale - la recherche-action - comme le montre Draperi⁹¹, par ailleurs, héritier de Desroche, en associant un mouvement de pensée à un mouvement d'action, car s'ils étaient séparés, le risque serait de perdre une dimension réflexive, analytique et critique nécessaire sur ses actions pour porter une transformation sociale, pour stabiliser - l'institué - tout en poursuivant les expérimentations - l'instituant - et ainsi tendre vers cette « utopie rêvée », nommée par Desroche. Il est intéressant qu'autant pour Nadine que Marie-Claire, c'est notamment au fil d'expériences ancrées auprès des acteurs et actrices de l'économie sociale, que vous en êtes venues à vous intéresser à l'approche méso pour concevoir l'économie sociale. Tu as dit, Nadine, que tu faisais finalement un peu de la méso sans la nommer, mais qu'est-ce que ça fait de la nommer ? Quels nouveaux enjeux l'approche méso donne-t-elle à voir ?

Nadine Richez-Battesti : D'une certaine manière, m'ancrer dans la méso m'a permis de me réancrer dans l'économie de façon plus explicite, tout en utilisant le bagage en gestion, que j'avais accumulé dans le temps. Ça me permet aussi de réarticuler - même si ce n'est pas complètement évident - du micro et du macro. De dépasser des approches purement sectorielles, d'entreprise, de secteur d'activité ou de territoire, pour aller vers des dimensions plus macro, pour chercher des régularités - un peu à la manière de la théorie de la régulation - qui pourraient être marquantes.

L'approche méso donne une cohérence à des études monographiques que j'avais pu faire. J'ai travaillé sur le tourisme social⁹², sur les banques coopératives⁹³, etc. Ce que disait Marie-Claire me faisait penser à ma tentative de trouver cette cohérence par le biais de l'innovation sociale⁹⁴. J'ai cherché à caractériser l'innovation sociale en m'inspirant beaucoup des travaux menés au Québec au sein du CRISES et en mobilisant cette articulation avec la transformation sociale. Mais ça ne m'a pas permis complètement de donner cette cohérence qu'offre l'approche méso.

L'approche méso permet de franchir une étape analytique et théorique, pour nombre d'entre nous qui sommes enfermés dans des études de cas - plus ou moins longitudinales - avec cette volonté d'exhiber les processus. Parce que finalement, ce qui nous intéresse, c'est de comprendre les transformations, les déformations, l'instabilité dans les temps longs de la transformation sociale, d'aller chercher des formes de cohérence, des régularités y compris dans la gestion des tensions. Avec

l'analyse de l'hybridation, des tensions, on était parfois un peu coincé par des formes de rivalité entre des logiques. L'approche méso vient donner une cohérence de moyen ou long terme. C'est une lecture plus globale, même si on voit bien, et le numéro va de mon point de vue pour partie l'illustrer, que le passage du micro au méso s'articule bien, tandis que le passage du méso au macro est plus turbulent, moins évident. Je pense que ça ouvre aussi des perspectives de recherche fabuleuses dont vous, Justine et Sylvain notamment, vous saisissez avec brio.

IE : Ton analyse Nadine montre comment l'approche méso vient enrichir la boîte à outils théoriques pour comprendre comment l'économie sociale peut être porteuse de transformation sociale (ou pas). Et pour toi, Marie-Claire, qu'apporte l'approche méso, notamment par rapport aux travaux précédents ? Ouvre-t-elle de nouvelles pistes ?

Marie-Claire Malo : Commençons par revisiter certains travaux en considérant le méso comme une dynamique de mouvement et d'organisation à envergure sectorielle, regroupant des unités micro et favorisant la reconnaissance mutuelle et l'entraide entre composantes.

Chez Desroche, il est question de développement inter-coopératif, ses modèles et ses combinaisons ; ce qui pourrait être revisité en termes méso. Chez Angers, le niveau méso de l'économie coopérative se construit du bas vers le haut, en deux ou trois paliers (coopératives, fédérations, confédération). L'organisation-méso résulte du regroupement volontaire des coopératives de base et réalise des intégrations coopératives (ou filiales) visant à englober l'ensemble de l'économie. Les besoins des consommateurs associés jouent un rôle, mais aussi l'aspiration – et la capacité – à couvrir toute l'économie⁹⁵.

Au Centre de gestion des coopératives, le méso apparaissait dans les études sectorielles et dans certaines études thématiques transversales. Mes premières recherches subventionnées portaient sur la structure d'association et d'entreprise, la fonction de relation avec les membres, puis les modes de regroupement volontaire, dans différents secteurs. Et le Centre s'est intéressé non seulement aux secteurs coopératifs ou mutualistes mais aussi aux secteurs d'activités plus larges dans lesquels ils évoluent. Par exemple, avec Gaétan Théberge⁹⁶, nous avons décrit le secteur de la distribution alimentaire, comme Claude Quin⁹⁷ le faisait à Dauphine. Et, avant cela, j'avais étudié la naissance du secteur coopératif de consommation dans mon mémoire⁹⁸, puis son évolution sur la période 1938-1978, dans ma thèse⁹⁹. Construire l'unité dans la diversité, par des regroupements volontaires, fédérateurs, est sans doute une question méso. Or ce secteur n'a pas réussi à s'unifier dans les années 1970, alors que sa diversité s'amplifiait : magasins Coop, magasins Cooprix, comptoirs alimentaires ou clubs coopératifs de consommation, coopératives d'alimentation naturelle. Plus tard, avec Albert Lejeune¹⁰⁰, nous avons analysé un siècle de gouvernance et de gestion dans le Mouvement Desjardins¹⁰¹, formant en quelque sorte à lui seul, un secteur coopératif. Et, les travaux des étudiants et des étudiantes du groupe de recherche sur le commerce équitable, au sein du CRISES HEC, ont permis de comprendre l'institutionnalisation de ce mouvement, sans le réduire à un segment de marché. Mais on ne connaissait pas l'approche méso d'après Thomas Lamarche et vos travaux¹⁰².

Si j'étais encore la jeune étudiante en train de rédiger sa thèse de doctorat sur l'évolution du secteur coopératif de la consommation, en s'inspirant de Desroche et Vienney, l'approche méso, de ce que j'en connais, me serait sans doute utile. Et si

j'enseignais encore la cohérence stratégique des organisations de l'ÉSS, elle me serait utile aussi. En effet il y a des points de jonction, des enrichissements possibles. Le canal « futurité », quelle belle notion, renforce la question du projet rêvé chère à Desroche, de même que celle de la perspective stratégique, condition nécessaire au positionnement. Le canal « gouvernance » rejoint la question du pouvoir sur les orientations stratégiques et celle des modes de raisonnement et des règles chez Vienney. Le canal « travail » n'est pas restreint au travail associé. Il permet de revisiter le pôle salarié du quadrilatère des pouvoirs de Desroche, et la capacité organisationnelle, en stratégie. Mais alors que le canal « environnement » renvoie à la dimension naturelle, l'environnement stratégique, englobe l'environnement concurrentiel et toutes les dimensions de l'environnement global, dont écologique. Et l'environnement comme système de règles dominantes est nécessaire à la compréhension du rôle d'agent d'adaptation chez Vienney, en tension avec le rôle d'agent de transformation. Mais il faut reconnaître que sans être un canal, ces questions de règles sont cependant considérées dans l'approche méso.

Par ailleurs, la gestion des avoirs (des membres et de l'entreprise) chez Desroche, la question du surplus (où va-t-il ?) chez Vienney, la concentration du capital (par fusions et acquisitions) en stratégie, me semblent incontournables. L'approche méso pourrait-elle ajouter un canal « capital » ? Un tel canal permettrait par exemple, de mieux revisiter les questions de mutation et d'hybridation. Jumelé aux autres canaux, ce serait sans doute porteur d'éclairages nouveaux.

Enfin, pour comprendre l'ÉSS en lien avec le méso, on ne peut probablement pas faire l'économie de comprendre la transformation de l'ÉSS, dans sa nouveauté instituante, à l'échelle des petits (nouvelles organisations comme innovation), mais aussi des grands (innovations dans les anciennes organisations). La jonction entre l'idéologie (force de cohésion) et l'utopie (force de mobilisation) je pense qu'elle passe par le méso. On n'a pas le choix.

Nadine Richez-Battesti : C'est une jolie conclusion, en écho à Ricoeur et une belle ouverture. J'y ajouterai combien l'économie sociale s'inscrit dans les utopies réelles d'Erik Olin Wright¹⁰³. Et pour moi, le Québec a été extrêmement inspirant de ce point de vue. À la fin des années 80, en France, il n'y avait plus beaucoup d'écrits sur l'économie sociale et solidaire après ceux de Desroche et Vienney. Il y en avait les travaux de Jean-François Draperi plutôt sur les coopératives, de Danièle Demoustier également très coopératives, mais aussi avec une vision plus large. Il y avait les premiers travaux de Bernard Eme et Jean-Louis Laville sur l'économie solidaire réintroduisant réciprocité et proximité, mais peu de travaux en gestion, par exemple.

On vous a beaucoup lu – Martine Vézina et toi - notamment sur les travaux en gestion des organisations coopératives, en stratégie, et puis sur les ressources. Vous nous avez beaucoup inspirés. Et vos travaux ont servi de terreau pour nos analyses. On a beaucoup regardé, évidemment, ce que faisaient Benoît Lévesque et Marie Bouchard aussi. On a toujours eu l'impression de vous suivre, en fait, de s'inspirer de ce que vous faisiez. Si je suis arrivée à l'innovation sociale, c'est grâce à vous. On s'est beaucoup enrichi de ce qui se faisait aux CRISES, à HEC ou à l'IRECUS (Institut de recherche et d'éducation pour les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke), notamment parce que vous avez davantage gardé la dimension du mouvement social, que nous perdions parfois en France.

Pourtant l'aspiration à l'utopie et à la transformation sociale, elle vient de Desroche. Mais vous, vous la réinjectiez tout le temps et ça agissait comme une piqûre de rappel extrêmement importante, une forme de légitimation de la question. Ainsi, voir dans des travaux, la réinjection à la fois des perspectives du syndicalisme, parce que vous aviez aussi ce dialogue syndicat-économie sociale¹⁰⁴, vous aviez un vrai travail entre le mouvement Desjardins et les organisations productives. Tout ça est venu nous inspirer sur les banques coopératives et nous nourrir de façon importante. Ensuite, votre loi sur l'économie sociale en 2013 nous a fait réfléchir aussi. Nous avons fait une loi beaucoup plus longue en 2014 ...

Le dialogue et les échanges permanents France-Québec empreints de respect mutuel et d'écoute bienveillante ont beaucoup nourri les travaux et le développement de la recherche en ESS en France. Vous avez rendu légitime un objet, parce que vous l'avez théorisé, plus que ce qu'on arrivait à le faire à une époque donnée en France, et nourri un dialogue et un débat féconds.

IE : C'est intéressant de voir comment l'approche méso semble permettre d'articuler plusieurs notions et concepts ensemble comme tu le nommes Marie-Claire. Pour lire autrement, les chemins de transformation sociale possibles pour l'ÉSS. Il y a sans doute quelque chose à étudier en ce sens à l'avenir. Ce que tu partages avec Nadine à propos de la richesse intellectuelle des échanges franco-québécois, c'est ce que cet entretien croisé cherche à entretenir. Ce rappel historique des voyages des cadres théoriques souligne l'importance de la circulation des idées et des rencontres, notamment de chercheurs et chercheuses, dans la construction d'un objet de recherche tel que l'économie sociale. Pour clôturer l'entretien, nous souhaiterions vous questionner sur le rôle du méso dans la capacité de transformation sociale de l'ESS aujourd'hui par rapport aux crises écologiques, démocratiques, sociales et économiques ?

Marie-Claire Malo : Du CRISES, j'ai retenu que : à chaque contexte de crise – qu'elle soit économique, sociale ou autre – émergent de nouveaux besoins et de nouvelles demandes sociales, autant d'occasions pour l'innovation sociale. Ces innovations apparaissent souvent en grappes comme celles issues de l'essaimage des coopératives de solidarité ou des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)¹⁰⁵ ou des coopératives d'activités et d'emploi (CAE). Cependant, ces grappes, à elles seules, ne suffisent pas à produire une transformation sociale. Les innovations peuvent prendre la forme de nouvelles organisations, mais pas nécessairement. Elles peuvent relever de l'ÉSS, mais ce n'est pas toujours le cas (pensons à l'entreprise sociale qui questionne son périmètre). L'ÉSS et l'innovation sociale ne sont donc pas équivalentes, même si l'ÉSS dispose d'atouts pour en générer. Il est ici utile de distinguer la dimension organisationnelle et la dimension institutionnelle des innovations. Et de considérer les acteurs et les mouvements sociaux qui jouent un rôle clé dans leur émergence et leur diffusion. Enfin, la transformation sociale implique des rapports sociaux : de travail, de consommation, et j'ajouterais de propriété et de citoyenneté.

Oui, l'ÉSS a des atouts et des défis. Certes, sa gouvernance démocratique lui confère une longueur d'avance, presque futuriste. Sa double mission sociale et économique a précédé l'entreprise sociale et la responsabilité sociale des entreprises. Aujourd'hui, on reconnaît même que l'économie circulaire, indispensable à la transition écologique, est enracinée dans la tradition coopérative. Cependant, face à l'intersectorialité de la crise actuelle (écologique, démocratique, sociale et économique), l'ÉSS ne peut pas tout faire, et seule, elle ne peut faire la différence. La

capacité à s'associer et à associer devient stratégique dans le processus de transformation. Faire ensemble autrement est un important défi à relever. Nous sommes en effet arrivés à une dynamique du « faire-ensemble » encore méconnue : travailler avec celles et ceux qui ne nous ressemblent pas. Historiquement, nos théories et pratiques ont été construites sur l'entre-nous comme l'intercoopération. Aujourd'hui, il faut apprendre à faire ensemble avec des acteurs différents, autour d'un enjeu commun, et cela suppose de gérer des tensions (ouverture-fermeture, intégration-séparation, stabilité-changement) et de rechercher la cohérence¹⁰⁶. La capacité à faire mouvement est donc à travailler.

Et, pour penser le rôle du méso dans la capacité de transformation sociale de l'ÉSS, on pourrait aussi envisager l'organisation-méso comme une organisation inspirée, suivant un processus stratégique en trois temps, comme montré avec Martine Vézina¹⁰⁷ : 1. *Une perspective*, inscrite dans un projet de transformation ; 2. *Une co-construction* du développement des ressources, compétences et capacités ; 3. *Un positionnement* sans viser la concurrence, car ce n'est pas sa spécificité. Cette organisation inspirée est ancrée dans un territoire, ce qui renforce sa capacité à mobiliser des ressources, y compris des micro-ressources, et à fédérer autour d'un projet commun.

Enfin j'aimerais rappeler le rôle méso joué en duo ou en trio d'individus, qui font une différence. Il y a eu au Québec, Berthe Chaurès-Louard¹⁰⁸ en duo ou trio avec Victor Barbeau et François-Albert Angers pour le développement du mouvement coopératif de consommation au Québec et de la théorie économique de la coopération¹⁰⁹. Plus récemment, Nancy Neamtam (RÉSO, Chantier de l'économie sociale), en duo ou trio avec Benoît Lévesque et Marguerite Mendell pour le développement et la conceptualisation de l'écosystème québécois de l'économie sociale¹¹⁰. Et j'ajouterais le duo André Chomel (Crédit Coopératif, RECMA) et Claude Vienney pour le développement du mouvement coopératif en France et de la socio-économie des organisations coopératives et de l'économie sociale.

Chaque duo ou trio a combiné les savoirs et les vouloirs indispensables à la transformation sociale. En somme, pour que les acteurs et les actrices de terrain se reconnaissent mutuellement et que l'État reconnaisse l'ÉSS, il faut que les universitaires continuent de travailler à la reconnaissance scientifique de ce champ. Signalons donc ici le travail exceptionnel de l'ADDÈS, ou celui de Marie J. Bouchard, sur le cadre conceptuel de l'ÉSS en amont des productions statistiques.

Nadine Richez-Battesti : Je trouve qu'il reste des défis importants à relever, à la fois concrets et conceptuels, pour asseoir théoriquement l'approche méso et la mobiliser pour aborder les transitions. Cela dit, le potentiel de l'approche méso, c'est de maintenir de façon permanente cet objectif de transformation sociale, qui est indispensable. C'est aussi de montrer comment s'émanciper de la domination de l'accumulation du capital. Cela amène à réfléchir à cet enfermement dans des logiques et des pratiques dominées par cette accumulation et à aller chercher d'autres leviers ou moteurs à activer, peut-être dans une perspective post-capitaliste. L'approche méso, en identifiant notamment le canal futurité et à travers lui l'importance accordée à la transformation sociale et à l'émancipation, nous aide à voir, s'il en était encore besoin, les limites de la domination intégrale de la logique de l'accumulation du capital et du capitalisme financiarisé et la nécessité de penser

effectivement de nouvelles alliances, de nouveaux processus dans le cadre d'une approche substantive.

Pour moi, ça remet au centre la question de l'intercoopération comme vecteur clé. Mais une intercoopération dans un sens élargi. Alors si je reprends l'analyse de Marie-Claire, ça permet aussi de faire des alliances entre des contraires. Mais cette intercoopération est sans doute un moyen de sortir de ce qui va aussi de pair avec l'accumulation du capital, qui est la logique purement concurrentielle. L'idée, c'est bien de réinventer des formes de coopération et de mutualisation, qui permettent de se mettre à distance de cette logique purement concurrentielle et de la privatisation des ressources qui l'accompagne. Il s'agit de repenser l'univers dans lequel on vit comme un univers fait de rareté dont il importe de prendre soin, respecter le vivant avec des formes de sobriété dans l'usage des ressources. Le niveau méso peut venir exprimer cette nécessité. Il permet de rendre plus intelligible - pour les hommes et les femmes que nous sommes - une forme de proximité et de visibilité de l'action collective qu'on mène à l'intérieur. C'est ce qu'on perd à l'échelon macro et qui est parfois, à l'inverse, trop isolée à l'échelon micro. L'approche méso donne à voir le mouvement social en acte, une forme d'utopie, mais un mouvement social également capable de repenser des alliances pour le vivant, qui remette le capital à sa juste mesure, comme un moyen parmi d'autres de créer des richesses sur lesquelles nous devons discuter pour savoir ce qui est essentiel, ce qui l'est moins, comment on les partage, etc. Ça veut dire aussi que le niveau méso permet de voir le débat se construire entre des corps sociaux qui ne sont pas forcément d'accord, mais qui vont faire des alliances constructives à un moment donné, orienté vers un projet social de transformation, pouvant aller jusqu'à une émancipation du capitalisme. Mais quand je dois passer du discours à l'écrit, ça devient beaucoup plus compliqué. C'est plus une intuition que quelque chose de formalisé complètement.

IE : Merci beaucoup pour ce riche entretien croisé. Ce qui ressort de vos derniers mots, c'est l'idée que l'approche méso peut mieux donner à voir comment l'économie sociale peut se construire comme un mouvement porteur d'une critique en acte du système dominant, et ainsi mieux répondre aux enjeux contemporains de crises, et pour mieux comprendre le processus qui amène sa construction entre tensions, utopie, isomorphisme, rapport de domination, territoire, secteur, positionnement, ressources, alliances et compromis. Bref, des pistes de recherches que ce numéro spécial sur l'approche méso en ÉSS commencera à documenter, éclairer et approfondir.

NOTES

1. Économiste, professeur émérite de l'Université de la Méditerranée.
2. Sociologue (1914-1994), spécialiste des religions et de la coopération, il est reconnu comme un des principaux théoriciens de l'économie sociale dans la seconde moitié du XXe siècle en France.
3. Parodi, Maurice. (2018). De l'héritage d'Henri Desroche au savoir-faire des Collèges coopératifs. *RECMA*, vol. 348, n°2, pp. 98-111.
4. Richez-Battesti, Nadine (1991). *Espace social et intégration européenne*. Thèse en sciences économiques sous la direction de Jean-Louis Reiffers, Université d'Aix-Marseille II.

5. Désigne les politiques publiques en matière sociale au sein de la construction européenne.
6. Organisation scientifique internationale non gouvernementale qui vise à assurer et promouvoir la collecte d'informations, la recherche scientifique et la publication de travaux concernant les secteurs économiques et les activités orientés vers le service de l'intérêt général et collectif. Fondé en 1947, le CIRIEC international est structuré autour de 14 sections nationales, comme le CIRIEC-France et le CIRIEC-Canada.
7. Fondée en 1921 par Charles Gide et Bernard Lavergne, la *Revue des études coopératives* est devenue en 1986 *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, puis *Revue internationale de l'économie sociale*. Publiée trimestriellement et en langue française, cette revue publie des articles pluridisciplinaires autour de l'ESS.
8. Économiste (1929-2001), il est reconnu avec Desroche comme un des principaux théoriciens de la coopération et de l'économie sociale en France au cours de la deuxième moitié du XXe siècle.
9. Maître de conférences en sociologie, ancien directeur du Centre d'économie sociale Travail et société (CESTES) au Cnam, et ancien rédacteur en chef de la *RECMA*.
10. Professeure émérite en économie, Université Paris1.
11. Actrice de l'économie sociale en France (banque coopérative, action sociale et santé, etc.), aujourd'hui présidente de La Coop des Communs.
12. Professeur et directeur du Center for Research on Civil Society and Voluntary Sector (Norvège).
13. Professeure en sciences de gestion, Aix-Marseille Université.
14. Maître de conférences en sciences économiques, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.
15. Richez-Battesti, Nadine et Gianfaldoni, Patrick (dir.) (2007). *Les banques coopératives en France, le défi de la performance et de la solidarité*, Paris, L'Harmattan.
16. Le Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST), créé en 1969, a notamment été dirigé par Guy Roustang (1975-1979) qui a joué un rôle important dans la théorisation de l'économie solidaire en France dans les années 1990.
17. Le Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire (RIUESS) s'est constitué en 2000 et il regroupe aujourd'hui des membres issus d'une trentaine d'universités. Depuis 2001, le RIUESS tient des rencontres annuelles portées par des universités accueillantes, et depuis 2015 le RIUESS s'est doté d'une structuration juridique, sous format associatif, afin de promouvoir la formation et la recherche en économie sociale et solidaire (ESS) à l'université en France.
18. Économiste (1949-2023), Institut d'Études Politiques de Grenoble, fondatrice et directrice de l'Équipe de socio-économie associative et coopérative.
19. Richez-Battesti, Nadine et Malo, Marie-Claire (2012). ESS et mutations organisationnelles. *RECMA* vol. 32), pp. 36-47.
20. Professeur émérite en sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), co-fondateur et ancien directeur du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES). Sur son parcours, voir Bouchard, Marie J., (2021). *L'innovation et l'économie sociale au cœur du modèle québécois, Entretiens avec Benoît Lévesque*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
21. Professeure associée au département d'organisation et ressources humaines à l'UQAM.
22. Professeur associé au département de sociologie de l'UQAM.
23. Voir l'entretien croisé avec Scarlett Wilson et Nancy Neamtan dans ce même numéro.
24. Professeur d'économie, Université Paris Cité. Voir Lamarche, Thomas et Bastien, Jeremie (2025). *Méso-économie. Penser la pluralité des dynamiques économiques*. Paris, Dunod ; et l'article dans ce numéro avec Nadine Richez-Battesti et Catherine Bodet.
25. Les années 1970 verront l'avènement du Parti Québécois au pouvoir et la création de nouvelles coopératives plus axées sur la démocratie directe, et la contribution directe (un apport en travail bénévole), dans les secteurs alimentaires et de l'habitation.

26. « Professeur d'économie ayant exercé une grande influence sur le domaine, il est demeuré tout au long de sa vie un gardien de l'autonomie politique, un militant du coopératisme et un défenseur dans les luttes nationalistes et pour la survivance du fait francophone au Québec. », extrait du Fonds François-Albert Angers (1858-1995) : <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/privees/p027-fonds-francois-albert-angers.html>;
27. « Lorsque je pense à Delmas Lévesque comme sociologue et professeur à l'École des HEC, trois grandes figures reviennent à mon esprit [...] : celle d'un professeur passionné, celle d'un professeur enraciné et celle d'un intellectuel engagé dans le développement socioéconomique de son pays : le Québec. » Extrait de Chanlat, Jean-François (2023). En hommage à Delmas Lévesque (1933-2023). *Management international*, vol.27, n°5, 2023, pp. 111-115.
28. Directeur du Centre de gestion des coopératives (1988-1989) ; codirecteur (2001-2003) puis directeur (2003-2010) du Centre d'études Desjardins en gestion des coopératives de services financiers ; directeur de l'Institut international des coopératives Alphonse-et-Dorimène Desjardins (2010-2014) et fondateur de Portail Coop. Il sera aussi sous-ministre associé aux coopératives au gouvernement du Québec, conseiller municipal à la Ville de Montréal, député provincial et député fédéral.
29. Poste créé grâce à une subvention de l'Union régionale des caisses populaires de Montréal, obtenue par le professeur Marcel Côté pour le comité.
30. Voir Lévesque, Delmas (1980). *Un Centre de gestion des coopératives*, Cahier T-80-14, HEC Montréal Centre de gestion des coopératives.
31. « Nationaliste de l'école de Lionel Groulx et grand promoteur de la doctrine sociale de l'Église, économiste de la planification et du développement régional, sociologue tout particulièrement intéressé par l'influence de l'économie sur la vie des personnes et des nations, M. Minville s'est également mêlé aux mouvements et aux organisations qui lui permettaient de véhiculer ses idées. » Voir le Fonds Esdras Minville (1919-1963) : <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/privees/p035-fonds-esdras-minville.html>.
32. Victor Barbeau, instigateur de l'Académie canadienne française, à qui on doit nombre d'écrits dont *Mesure de notre taille* (1936), est professeur adjoint à l'École des HEC, quand il participe à la fondation de La Familiale ; il en sera président jusqu'en 1960. Il contribue aussi à la fondation de l'Alliance des coopératives de consommation dont il est le premier président (1938-1940). Voir le Fonds Victor Barbeau (1936-1972), <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/privees/p010-fonds-victor-barbeau.html>; et le Fonds Barbeau (1851-1999), <https://advitam.banq.qc.ca/notice/526434>
33. Voir le Fonds Centre de gestion des coopératives (1972-2001) : <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/enseignement-et-recherche/e004-fonds-centre-gestion-cooperatives.html>
34. Voir le cahier : <https://portailcoop.hec.ca/notice?id=h::bf81f8fd-9e6a-491c-9737-64dfd112fb55&queryId=cd3bd2e4-f59f-410f-a379-5d2beadd2f99&posInSet=2>
35. Voir le livre des actes. Desforges J-G., Vienney C., (1980), *Stratégie et organisation de l'entreprise coopérative*, Édition du Jour.
36. Ancien professeur agrégé à HEC Montréal, spécialisé dans les domaines de la gestion, de la stratégie et de l'organisation des coopératives, du design organisationnel et de la gestion de projet. Il a été directeur du Centre de gestion des coopératives (1977-1980) et président du CIRIEC-Canada dans les années 1970 et les années 1980. Voir le Fonds Jean-Guy Desforges (1962-1994) : <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/privees/p069-fonds-jean-guy-desforges.html>
37. Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est un centre institutionnel qui relève aujourd'hui de la Faculté des sciences humaines (FSH) et de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'UQAM. Organisation interuniversitaire et pluridisciplinaire, elle regroupe 50

chercheuses et chercheurs membres réguliers et une cinquantaine de membres associés provenant de diverses institutions québécoises.

38. Claude Vienney a fondé la Banque de travail interuniversitaire pour mutualiser la documentation sur les coopératives utile aux chercheurs et enseignants.

39. Organisme à but non lucratif consacré à l'avancement et à la promotion de la recherche, de l'innovation et de la culture scientifique en français. Fondée au Québec en 1923.

40. Professeur associé Département d'études urbaines et touristiques de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

41. Lévesque, Benoît et Malo, Marie-Claire (1992). L'économie sociale au Québec : une notion méconnue, une réalité économique importante. Dans Defourny, Jacques et Monzon, Jose Luis (Dir.), *Économie sociale - The Third Sector*, Bruxelles, De Boeck, pp. 349-403.

42. Professeur d'économie à HEC- Ecole de gestion de l'Université de Liège, cofondateur et directeur du Centre d'Économie Sociale, cofondateur du réseau de recherche EMES.

43. Professeur titulaire d'Économie Appliquée de l'Universitat de València (Espagne) et directeur du CIRIEC-Espagne.

44. Les actes du Congrès CIRIEC 2000 à Montréal ayant été retirés du site web du CIRIEC-Canada, on peut les retrouver sur : <https://web.archive.org/web/20021221194915/http://www.unites.uqam.ca/ciriec/actes/index.htm>

45. André Chomel (1924-2021) est une figure importante de l'économie sociale et coopérative en France. Il a notamment été président de la Fondation du Crédit coopératif, il a participé à la création de l'Association pour le développement des données sur l'économie sociale (ADDES), et a contribué à relancer la RECMA dont il a été directeur entre 1984 et 1994

46. Entretien publié dans Chomel, André, coord. (2002), *Coopération et économie sociale au second XXe siècle, Claude Vienney (1929-2001)*, Collection les Cahiers de l'économie de l'ESS, RECMA.

47. Malo, Marie-Claire (1981-1982), « Entretien avec Claude Vienney sur Socio-économie des organisations coopératives », *Revue du CIRIEC (Canada)*, vol. 14, n° 1.

48. Directeur-fondateur de l'IUP Charles-Gide de l'Université du Maine à Le Mans (aujourd'hui Le Mans Université).

49. Maîtresse de conférences en Gestion, Université du Maine, Le Mans ; elle prend le relais à la direction de l'IUP Charles-Gide.

50. Voir les entrevues (recherche, enseignement, rayonnement interne, rayonnement externe et documentation) dans le Fonds Marie-Claire Malo (1961-2012) : <https://www.hec.ca/archives/nos-archives/fonds-archives/privees/p007-fonds-marie-claire-malo.html>

51. Les premiers Entretiens Jacques Cartier ont eu lieu à Lyon (France) en 1987. L'idée était de rassembler les écosystèmes francophones scientifique, académique, culturel, économique et politique d'Auvergne-Rhône-Alpes (France) et du Québec.

52. Réseau international de recherche universitaire qui rassemble des chercheurs et des chercheuses, ainsi que des centres universitaires pour construire des connaissances sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social, en étudiant des thèmes comme les entreprises sociales, l'innovation sociale et l'économie solidaire, à travers une approche pluraliste de disciplines et de méthodologies.

53. Enjolras, Bernard (1998). Associations et isomorphisme institutionnel. *RECMA*, N° 261, p. 66-77.

54. Richez-Battesti, Nadine, Petrella, Francesca et Vallade, Delphine (2012). L'innovation sociale une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse. *Innovations*, n°38, vol. 2. pp. 15-36. Richez-Battesti, Nadine et Bidet, Eric (2024). *L'innovation sociale. Expérimenter et transformer à partir des territoires*. Paris, Les petits matins.

55. Maîtresse de conférences en sciences économiques, Université Paul Valéry, Montpellier

56. Maître de conférences en sciences de gestion, Université du Maine, Le Mans

57. Professeure en économie, Aix-Marseille

58. François Rousseau (1956-2011), militant de l'économie sociale, docteur et chercheur associé au Centre de recherche en gestion de l'École polytechnique.
59. Par exemple Maisonnasse, Julien, Petrella, Francesca et Richez-Battesti, Nadine (2019). Préserver le sens dans les organisations de l'économie sociale et solidaire : quels outils de gestion ? *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 34, vol. 8(1), pp. 3-29. <https://doi.org/10.3917/rimhe.034.0003>.
60. Docteur en sciences de gestion, Aix-Marseille Université
61. Notamment dans le cadre de la thèse en gestion de Mathilde Gouteux, soutenue le 28 novembre 2025 et intitulée *Composer l'organisation alternative par la dissonance. Étude des pratiques de commoning et de régénérescence coopérative au sein d'une friche culturelle constituée en SCIC*
62. Par exemple : Itçaina, Xavier and Richez-Battesti, Nadine (eds.) (2018). *Social and Solidarity-based Economy and Territory: From Embeddedness to Co-construction*. CIRIEC, Peter Lang.
63. Directeur de recherche en science politique au CNRS, Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux
64. Maîtresse de conférences en sciences de gestion, Université Côte d'Azur
65. Maître de conférence en sciences de gestion, Aix-Marseille Université
66. Enseignant-chercheur à l'IAE de Paris-Sorbonne et maître de conférences à Sciences Po Paris
67. Professeur en sciences de gestion et directeur de la chaire eTi entrepreneuriat territoire innovation à l'IAE Paris-Sorbonne
68. Fondée en 1982, l'Association pour le Développement des Données sur l'Économie Sociale (ADDES) a la double vocation de développer la connaissance scientifique (notamment statistique), et d'agir en tant que groupe de pression pour faire reconnaître l'ESS dans les programmes universitaires et le système statistique en France.
69. Demoustier, Danièle et Richez-Battesti, Nadine (coord.) (2010). Les OEES : gouvernance régulation et territoire, *Géographie, Économie et Société*, vol12, n°1.
70. Boyer, Robert et Mistral, Jacques (1983). *Accumulation, inflation et crises*. Paris, Presses Universitaires de France (PUF).
71. Chercheuse en économie sociale et coopératrice à Coopaname et cofondatrice de la Manufacture coopérative.
72. Coopérative d'activités et d'emploi, basée en Ile-de-France. Ce type de coopérative rassemble des entrepreneuses-salariées-associées, qui développent en autonomie leur activité entrepreneuriale, tout en mutualisant les moyens nécessaires (comptabilité, assurance, etc.), dans un cadre propice aux coopérations et aux solidarités (le féminin est utilisé, les femmes y sont majoritaires).
73. Voir notamment Demoustier, Danièle (2001). *L'Économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris, Syros ; Demoustier, Danièle (2010). Économie sociale et solidaire et régulation territoriale Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes. *Géographie, économie, société*, 12(1), pp. 89-109 ; Demoustier, Danièle (2015). L'histoire de l'ESS à travers le prisme de la théorie de la régulation. Colloque Recherche et régulation, 10-12 juin 2015, Paris. URL : <https://theorie-regulation.org/colloques/colloque-rr-2015/programme-rr2015/> .
74. Docteure en sciences économiques. Université de Lille. Voir aussi deux articles qu'elle a coécrit dans ce numéro.
75. Desroche, Henri (1976). *Le projet coopératif*. Paris, Les Editions ouvrières.
76. Desroche, Henri (1975). *La Société festive. Du fouriérisme écrit aux fouriérismes pratiqués*. Paris, Le Seuil.
77. Vienney, Claude (1982). *Socio-économie des organisations coopératives* (Vol. 1). Paris, Coopérative d'Information et d'Édition Mutualiste.
78. Fauquet, George (1935). *Le secteur coopératif: Essai sur la place de l'homme dans les institutions coopératives et sur la place de celles-ci dans l'économie* (Réédition 1965). Institut des Études Coopératives.

79. Ricoeur, Paul (1997). *L'idéologie et l'utopie*. Paris, Le Seuil.
80. Professeure agrégée, département de management, HEC Montréal, membre du CRISES et du CIRIEC-Canada.
81. Malo, Marie-Claire et Vézina, Martine (2005). Gouvernance et gestion de l'entreprise collective d'usagers : Stratégies de création de valeur et configurations organisationnelles. *Économie et solidarité*, vol. 35, n°1-2, pp. 100-120.
82. Professeure émérite au Département d'affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, membre du CRISES, et directrice de l'Institut Karl Polanyi.
83. Son nom de famille était alors Bernard. Aujourd'hui professeure émérite à HEC Montréal.
84. Malo, Marie-Claire (2003). La variété des configurations de gouverne et de gestion : le cas des organisations du tiers secteur. *Cahiers du CRISES*.
85. Côté, Marcel, Malo, Marie-Claire, Simard, Pierre et Messier, Marc (2008). *La gestion stratégique : une approche fondamentale*. 2^e édition (revue et augmentée). Montréal, Gaëtan Morin/La Chenelière Éducation, 368 p.
86. Malo, Marie-Claire (2001). La coopération et l'économie sociale. *Cahiers du CRISES*.
87. Malo, Marie-Claire, Audebrand, Luc K. et Camus, Annie (2009). La gestion stratégique des organisations de la société civile. *Cahiers du CRISES*.
88. Professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, titulaire de la Chaire de leadership en enseignement sur l'engagement social, membre du CRISES, cotitulaire du Réseau de recherche en économie sociale et solidaire au Québec.
89. Professeure titulaire au Département d'organisation et ressources humaines à l'UQAM, membre du CRISES et du CIRIEC-Canada. Elle est aussi présidente du Conseil québécois du loisir, acteur clé dans le monde associatif et bénévole.
90. Malo, Marie-Claire, Vézina, Martine et Audebrand, Luc (2012). Deciphering Tensions in the Development of Co-Operatives: Insights from the Montréal School on Co-Operative Management. *EKONOMIAZ. Revista Vasca de Economía*, vol. 79, n°01, pp. 265-96.
91. Draperi, Jean-François (2007). Fondements éthiques et posture épistémologique de la recherche en économie sociale. *RECMA*, vol.303, pp. 67-82.
92. Richez-Battesti, Nadine et Oswald, Philippe (2010). Vers un modèle hybride de gouvernance : la construction d'une stratégie institutionnelle du faire ensemble : une analyse à partir d'un groupe de tourisme social. *Politiques et Management Public*, vol. 27, n°1, pp. 31-54.
93. Richez-Battesti, Nadine (2019). La fabrique de la gouvernance dans les banques coopératives françaises : une approche centrée sociétaire, *Revue d'Économie Financière*, vol 2, n°134, p. 129-140.
94. Richez-Battesti, Nadine, Petrella, Francesca et Vallade, Delphine (2012). L'innovation sociale une notion aux usages pluriels : quels enjeux et défis pour l'analyse. *Innovations*, n°38, vol. 2. pp. 15-36.
95. Angers, François-Albert (1974, 1976). La coopération : de la réalité à la théorie économique (tomes 1 et 2). Montréal, Fides.
96. A cette époque, assistant de recherche au Centre de gestion des coopératives.
97. Économiste, professeur associé à l'université Paris-Dauphine.
98. Malo, Marie-Claire (1976). *Naissance et croissance du secteur coopératif de consommation au Québec (1938-1953)*. Mémoire de recherche (M.B.A.), École des hautes études commerciales, Montréal.
99. Malo, Marie-Claire (1980). *Émergence, fonctionnement et transformation de l'organisation coopérative des consommateurs québécois (1938-1978)*. Thèse de 3^e cycle en sciences sociales du développement coopératif, Paris, ÉHÉSS.
100. Professeur au département de management à l'UQAM.
101. Malo, Marie-Claire et Lejeune, Albert, (1998). Un siècle de gouvernance et de gestion dans le Mouvement des Caisses Desjardins. *Gestion. Revue internationale de gestion*, vol. 23, num. 3, pp. 65-73.

- 102.** Ballon, Justine et Celle, Sylvain (2023). Une lecture mésoéconomique d'écosystèmes coopératifs, comme leviers d'innovation sociale et de changement institutionnel. *Interventions économiques*, n°69.
- 103.** Wright, Erik Olin (2017). *Utopies réelles*. Paris, La Découverte.
- 104.** Voir l'entretien croisé avec Nancy Neamtan et Scarlett Wilson-Couvoisier dans ce même numéro.
- 105.** Voir les deux articles portant sur les coopératives de solidarité et les SCIC dans ce même numéro.
- 106.** Malo, Marie-Claire, Audebrand, Luc et Camus, Annie (2009). La gestion stratégique des organisations de la société civile. *Cahiers du CRISES*.
- 107.** Vézina, Martine et Malo, Marie-Claire (2022). 54. Inspiration et invention. Dans Tannery, Franck, Denis, Jean-Philippe, Hafsi, Taïeb et Martinet, Alain Charles, *Encyclopédie de la stratégie*. Les livrets de la stratégie, Caen, EMS Éditions, pp. 810-818.
- 108.** Ouvrière immigrante est une figure de proue de la coopération au Québec des années 1930 à 1960. Militante, gestionnaire et organisatrice de nombreuses œuvres sociales, elle est l'instigatrice et la cofondatrice et gérante de La Familiale, l'une des premières coopératives de consommation au Québec, et œuvre au développement d'un réseau de magasins coopératifs qui s'étend dans plusieurs régions du Québec, à une époque où une femme mariée ne peut occuper un poste à un conseil d'administration. Voir Malo, Marie-Claire (1994). Berthe Chaurès-Louard (1889-1968). Dans Darsigny, Maryse, Descarries, Francine et al. (éds.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, pp. 234-236
- 109.** En 1970, Victor Barbeau écrit son livre *Hommage à Berthe Chaurès-Louard, 1889-1968*, lors de son mérite au titre d'officier de l'Ordre du Canada. Et en 1976, François-Albert Angers dédie à Berthe Chaurès-Louard, le tome 2 (1976) de son œuvre *La coopération : de la réalité à la théorie économique*.
- 110.** Voir l'entretien croisé entre Nancy Neamtan et Scarlett Wilson-Courvoisier dans ce numéro.